

—Mais vous n'êtes pas de votre siècle, mon cher! Ainsi, vous demandez Mlle Marie...

—Qui vous parle de cela? s'écria Paul; comme vous y allez! toujours le contrat à la main.

—Quand on veut se bien placer, il faut partir de bonne heure, retenez ceci: or, ces demoiselles Dufresnay ne seront pas longtemps à marier, je vous l'affirme. Si donc Mlle Marie vous convient, mettez-vous en mesure; parce que, pour être moins riche que sa cousine, elle n'en a pas moins une fort jolie dot. Je suis prêt d'ailleurs à vous présenter dans la maison.

Paul ne pensait pas le moins du monde à se marier; mais il avait en effet remarqué Mlle Dufresnay; et, depuis deux ou trois soirées, se montrait fort empressé autour d'elle. Il n'avait rien épargné pour donner de lui une haute et charmante idée, et quand il le voulait, il jouait parfaitement un rôle! Si bien, qu'après l'avoir entendu il était difficile de ne pas lui accorder les qualités les plus rares. Aussi, sans réfléchir beaucoup aux suites de sa démarche, Paul accepta avec empressement l'offre qui lui était faite de le présenter.

M. Coquillart ne fit pas languir longtemps son jeune ami, et huit jours après il le conduisit à une soirée musicale chez M. Dufresnay.

M. et Mme Dufresnay étaient de riches commerçants, qui s'appliquaient avec le plus grand sérieux du monde à jouir de leur fortune. Ils étaient plus fiers de leur argent que de tous les parchemins du royaume; leur estime se mesurait au revenu, et à leurs yeux, être riche, c'était avoir toutes les qualités. Leur maison était tenue avec l'exigence de gens qui veulent tout à souhait; et ce leur était un grand souci que le plus petit embarras du service. Un retard, une maladresse les consternaient et les courrouçaient: c'était pour eux comme un crime de lèse-majesté! Et comme on n'a pu trouver encore de roses sans épines, ils n'étaient pas exempts de tribulations, malgré leur fortune.

Mesdemoiselles Dufresnay avaient d'autres idées: ayant reçu une brillante éducation, elles avaient naturellement tous les goûts du grand monde; c'est-à-dire qu'elles s'occupaient de musique, lisaient des romans, s'habillaient à ravir, suivaient les théâtres et allaient en soirées. Néanmoins il y avait un fond de bourgeoisie dans leur caractère qui tempérerait assez heureusement la vivacité de ces penchants périlleux et les préservait de l'exagération. Au fond, elles avaient le cœur bon et l'esprit juste. Les deux cousines étaient liées d'une étroite et véritable amitié: elles n'avaient pas de secrets l'une pour l'autre, c'est tout simple. Mais ce qui est plus simple, c'est que jamais ombre de jalousie ne les avait divisées: elles se réjouissaient de leurs succès mutuels et se montraient toujours prêtes à se faire valoir l'une l'autre. Henriette était vive et gaie; Marie calme et rêveuse; toutes deux très agréables personnes. Cependant il y avait plus de distinction dans Mlle Marie; la délicatesse de ses traits, quelque chose de frère et de souffrant lui donnait cet aspect idéal et poétique tant célébré par les rimeurs du jour.

Après avoir été présenté aux maîtres de la maison, Paul s'empressa de saluer ces demoiselles, qui se tenaient auprès de Mme Dufresnay, et avec l'aisance d'homme habitué au monde, engagea une conversation qui devait faire quelque honneur à son esprit. Cependant le notaire causait avec M. Dufresnay.

—A propos, lui dit-il à voix basse, notre affaire ne s'arrange pas comme je pensais.

—Pourquoi cela?

—Parce que M. Imbert, qui se trouvera toujours très honoré de votre alliance, montre quelque préférence pour mademoiselle votre nièce.

Le premier mouvement de M. Dufresnay fut un geste d'impatience, mais il ravisa tout aussitôt:

—Qu'importe, répondit-il avec une sorte de bonhomie, ma nièce est pour nous une seconde fille. Nous en parlerons.

—Allons, tout va bien, se dit M. Coquillart en se plaçant à une table de jeu. Au fait, se disait M. Dufresnay, je ne suis pas fâché que ma nièce se marie: elle n'éclipsera plus Henriette, qui du reste trouvera toujours cent partis pour un.

Et il se dirigea vers le groupe où Paul était assis, s'assit près de lui, le remercia, dans un déluge de phrases, de l'honneur qu'il lui faisait en daignant assister à sa modeste réunion, et l'accabla de politesses et d'attentions durant tout le cours de la soirée, si bien qu'en se retirant, chacun se disait:

—Nous serons bientôt de noces, à ce qu'il paraît; car il n'y a qu'un genre pour mériter tant de politesses!

Lorsque mesdemoiselles Dufresnay furent rentrées dans leur chambre à coucher, Henriette dit à Marie:

—Eh bien! ma chère, l'attendais-tu à voir M. Imbert assister à notre soirée?

—Mais cela ne m'a pas trop surprise....

—Ni moi non plus; et présenté par le notaire, c'est du sérieux, cela!

—Moqueuse!

—Je ne me moque pas. Il est très aimable d'ailleurs.

—Et très spirituel...

—On ne peut plus distingué!

—Plein d'instruction...

—En un mot, accompli! reprit Henriette en riant aux éclats; et, ajouta-t-elle, si ce parfait cavalier demandait une certaine petite personne de ma très intime connaissance, crois-tu qu'il pourrait être accepté?...

Oh! moqueuse, moqueuse! dit Marie en rougissant; ne rions pas de choses si sérieuses!

*La suite au prochain numéro.*

A VENDRE.

Au Bureau des *Mélanges*, et chez MM. les libraires de la ville, le **CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL pour l'année Bissextile 1844.**

AVIS PUBLIC.

UN MAÎTRE D'ÉCOLE CATHOLIQUE, capable d'enseigner la grammaire Française et Anglaise, trouvera de l'encouragement à St. Rémi en s'adressant au curé du lieu.

P. BÉDARD, Prtre.

St. Rémi, 18 décembre 1843.

HISTOIRE DU CANADA.

LES SOUSCRIPTEURS POUR L'HISTOIRE DU CANADA, qui désireraient avoir le Vol. 1er. avant que le Soussigné puisse passer à la campagne, le trouveront à sa demeure, coin des rues Craig et Radegonde, Marché au Foin, ou à la Librairie de E. R. Fabre Ecr., rue St. Vincent, ou le livre sera aussi à vendre.

M. BIBAUD.

N. B.—Les personnes à qui il a été envoyé, ou laissé des exemplaires du prospectus, et qui n'ont pas encore envoyé les noms des souscripteurs, sont priées de le faire par la première occasion sûre.

M. B.

22 Déc.

PERDU.

SI QUELQU'UN a trouvé le 1er. volume du **GÉNIE DU CHRISTIANISME**, PAR CHATEAUBRIAND, il est prié de le remettre à l'Évêché de Montréal.

**NOUVEAU ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.**

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir **UNE BOUTIQUE DE RELIEUR**, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CE BUREAU,  
**PETIT MANUEL**

DE  
L'ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE  
Du Très-Saint et Immaculé

**CŒUR DE MARIE,**

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTRÉAL.

**PETIT ABRÉGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA**, suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfants l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix: 15 sols.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ÉTABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

UNE FEUILLE contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la **CONFRÉRIÉ DU SCAPULAIRE**, suivie du Billet d'Admission.

RECUEIL DE LITANIES

A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

DES CARTES DE TEMPÉRANCES TOTALE ET PARTIELLE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, Prtre.  
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, Prtre.  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.